



## Construction prêt d'un mûr

Par **Vannier**, le **16/03/2009** à **17:34**

Bonjour,

Un terrain de la marie est jointif à mon terrain. Le mur de séparation m'appartient. La mairie à installer un filet de protection de 4 m ( pare ballon ) à 20 cm de mon mur. Est ce légal ?